

DECISION N°DS-2025-111
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
AUX AGENTS DES POLES-DEPENSES

(Modifie la décision n°DS-2025-110)

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2014-604 du 06 juin 2014 relatif au budget et au régime financier des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu les statuts de l'Université Paris 8 ;

Vu la décision n°RESU-2025-001 portant proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université Paris 8 du 05 mai 2025 ;

Vu l'organisation financière mise en place depuis 2017 à l'université Paris 8 confiant aux 6 pôles-dépenses le traitement centralisé de la chaîne dépenses dans le logiciel financier GFC-dépenses ;

Vu l'annexe de la présente décision nommant les agents des pôles-dépenses ;

Considérant la nécessité de simplifier la chaîne dépenses afin d'en améliorer les délais de traitement.

DECIDE

Article 1

La délégation de signature est accordée aux agents listés dans l'annexe de la présente décision, à l'effet de valider électroniquement, au nom du Président de l'Université Paris 8, l'attestation de service fait uniquement dans le périmètre qui relève de chacun des 6 pôles concernés.

Article 2

Les dispositions de la présente décision prennent effet à compter du 01 septembre 2025. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou du délégataire.

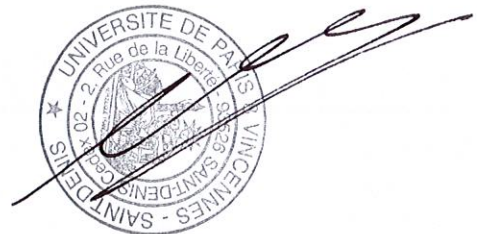
Article 3

La directrice générale des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation sera notifiée à Madame Séverine GODDE, à Madame Isabelle DIJOUX, à Madame Aurore MURAT, à Madame Leila ROUZIER, à Madame Catherine ROCHEMONT, à Madame Precilla ADREA, à Madame Christelle DENIS, à Madame Nadège PERON, à Madame Magalie GODARD, à Madame Catherine TIAN SIO PO, à Madame Olga LOS, à Madame Naïma KHIAL, à Madame Jemima MENSAH, à Monsieur Laurent HOCHÉ, à Monsieur Souleymani SOUKOUNA, à Madame Saba BENNOUI et à l'agent comptable.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2025

Le Président de l'Université Paris 8
Arnaud LAIMÉ



**ANNEXE DE LA DECISION N°DS-2025-111
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
AUX AGENTS DES POLES-DEPENSES**

LISTE DES AGENTS RELEVANT DES PÔLES-DEPENSES

Pôles-dépenses	NOM	PRENOM	FONCTION
MISSIONS	GODDE	Séverine	Responsable Adjointe pôle Missions
MISSIONS	DIJOUX	Isabelle	Gestionnaire
MISSIONS	MURAT	Aurore	Gestionnaire
MISSIONS	ROUZIER	Leila	Gestionnaire
MISSIONS	ROCHEMONT	Catherine	Gestionnaire
MISSIONS	ADREA	Precilla	Gestionnaire
DIVERS	DENIS	Christelle	Gestionnaire
DIVERS	PERON	Nadège	Gestionnaire
DIVERS	GODARD	Magalie	Gestionnaire
DSI	TIAN SIO PO	Catherine	Responsable pôle DSI
PATRIMOINE	LOS	Olga	Responsable pôle Patrimoine
SCD	KHIAL	Naïma	Gestionnaire
SCD	MENSAH	Jemima	Gestionnaire
LOGISTIQUE	HOCHE	Laurent	Responsable pôle Logistique
LOGISTIQUE	SOUKOUNA	Souleymani	Gestionnaire
LOGISTIQUE	BENNOUI	Saba	Gestionnaire

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2025

Le Président de l'Université Paris 8
Arnaud LAIMÉ

